

# Annuaire Santé

## Nouvelles extractions en libre accès

### 1. UNE DEMARCHE DE CONSTRUCTION PARTAGEE

L'Agence du Numérique en Santé (ANS) recense chez ses partenaires de plus en plus d'usages des données d'identification du RPPS. En effet, c'est grâce au déploiement de leurs solutions que les données du RPPS, mises à disposition des utilisateurs finaux, trouvent leur valeur.

Cependant, le service en libre accès est réduit au seul périmètre des professionnels du RPPS. Or, les acteurs de santé ont exprimé le besoin de disposer de listes de l'ensemble des professionnels de santé (professions RPPS<sup>1</sup> et Adeli<sup>2</sup>), avec des données étendues (notamment sur la civilité, le diplôme et le mode d'exercice).

Pour répondre à ces attentes, nous avons réalisé une extension de nos services d'extraction publics, dont la nature est décrite ci-après.

Dans le cadre de l'amélioration continue de ses services, l'Agence du Numérique en Santé accordera un intérêt tout particulier aux retours de ses partenaires.

### 2. UNE NOUVELLE OFFRE DE SERVICE ANNUAIRE SANTE

#### 2.1. Apports par rapport au service précédent

Le RPPS a vocation à enregistrer tous les professionnels de santé. Progressivement et en fonction des capacités des autorités d'enregistrement, les professions intègrent le RPPS.

En attendant l'intégration complète de ces professions, l'Agence du Numérique en Santé propose une nouvelle offre en consolidant référentiel RPPS et référentiel Adeli, afin de permettre aux acteurs de santé d'avoir à disposition l'ensemble des données des professionnels de santé.

La nouvelle version de l'extraction en libre accès permet :

- de corriger les défauts de la précédente version et disposer d'un nouveau format plus robuste (qui évitera par exemple des prétraitements sur les doublons de lignes, la collision entre séparateur et données (le séparateur pour la nouvelle extraction publique est le « | » et les guillemets en protection des champs ont été supprimés) ;
- d'étendre le périmètre pour englober également des professions Adeli (désormais l'extraction contient 28 professions, dont 6 RPPS et 22 Adeli) ;
- d'enrichir le contenu avec plus de données pour les PS RPPS (civilité, mode d'exercice, diplôme, identifiant fonctionnel de structure, autorité d'enregistrement, etc.), en alignement avec l'arrêté modificatif du RPPS ;
- d'élargir l'offre aux données des cartes CPS et CPF ainsi qu'aux données de correspondance électronique MSSanté.

---

<sup>1</sup> Le RPPS intègre aujourd'hui les professions de médecin, pharmacien, chirurgien-dentiste, sage-femme, masseur-kinésithérapeute et pédicure-podologue.

<sup>2</sup> Sont enregistrées toutes les autres professions de santé réglementées telles qu'audioprothésiste, assistants dentaires, diététicien, épithésiste, ergothérapeute, infirmier, manipulateur en radiologie, oculariste, opticien-lunetier, orthopédiste-orthésiste, orthophoniste, orthoprothésiste, orthoptiste, podo-orthésiste, physiciens médicaux, psychomotricien et technicien de laboratoire. Les assistants de service social et les professions à usage de titre (chiropracteur, psychologue, psychothérapeute, ostéopathe) sont également enregistrés dans le référentiel Adeli.

L'accès aux données des professionnels enregistrés dans le RPPS répond aux règles définies dans l'arrêté du 18 avril 2017 modifiant l'arrêté du 6 février 2009 modifié, portant création d'un traitement de données à caractère personnel dénommé « Répertoire partagé des professionnels intervenant dans le système de santé » (RPPS).

## 2.2. Description des fichiers mis à disposition et périmètres associés

Dans cette nouvelle offre, trois fichiers au format zip, encodés en UTF-8, sont mis à disposition :

Nom du fichier	Périmètre	Description	Exemples de données mises à disposition
PS_LibreAcces	Ensemble des professionnels de santé (RPPS et Adeli) autorisés à exercer (y compris les étudiants autorisés à exercer en tant que remplaçant ou adjoint)	Contient trois fichiers au format txt : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ un fichier « PS_LibreAcces_Personne_activite » comprenant les données relatives à l'identité, à l'exercice professionnel et à la structure dans laquelle exerce le professionnel ;</li> <li>■ un fichier « PS_LibreAcces_Dipl_AutExerc » comprenant les données de diplôme et d'autorisation d'exercice des professionnels ;</li> <li>■ un fichier « PS_LibreAcces_SavoirFaire » comprenant les données de l'ensemble des savoir-faire des professionnels.</li> </ul> <p>La liste des données présentées est conforme à l'arrêté RPPS du 18 avril 2017. Les sources de ces données sont le RPPS, le répertoire Adeli et le système d'information CPS.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifiant</li> <li>- Nom et prénom d'exercice</li> <li>- Civilité</li> <li>- Profession</li> <li>- Savoir-faire</li> <li>- Mode d'exercice</li> <li>- Identifiant de la structure d'exercice</li> <li>- Coordonnées de correspondance de la structure</li> <li>- Autorité d'enregistrement</li> <li>- Diplôme</li> </ul>
Porteurs_CPS_CPF	Porteurs de carte CPS RPPS et Adeli  Porteurs de carte CPF RPPS	Contient un unique fichier, au format txt. Cette extraction apporte les informations relatives à la carte CPS ou CPF et à l'identité du professionnel de santé en étant détenteur. Cette extraction permet également d'obtenir des informations sur les étudiants (notamment les internes sans autorisation d'exercice en tant que remplaçant ou adjoint) n'étant par définition pas publiés dans les extractions des personnes autorisées à exercer. Les données présentes dans ce fichier sont issues uniquement du système d'information des cartes CPS.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Numéro de carte</li> <li>- Nom et prénom d'exercice</li> <li>- Profession</li> <li>- Type de carte</li> <li>- Dates de début et de fin de validité</li> <li>- Dates d'opposition</li> </ul>
Extraction_Correspondance_Mssante	Ensemble des personnes physiques et morales ayant une adresse de messagerie MSSanté	Contient un unique fichier, au format txt. Il permet d'accéder aux adresses MSSanté des personnes physiques disposant d'un identifiant RPPS ou d'un identifiant ADELI et des personnes morales dans lesquelles un professionnel de santé exerce. Les données présentes dans ce fichier sont issues de l'Annuaire MSSanté uniquement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Type de BAL</li> <li>- Identifiant de la personne physique ou de la structure</li> <li>- Nom et prénom d'exercice</li> <li>- Profession</li> <li>- Savoir-faire</li> <li>- Adresse de la structure</li> </ul>

Les extractions fournies par annuaire.sante.fr sont des extractions « stock », c'est-à-dire qu'elles contiennent l'ensemble des données associées aux entités définies par le périmètre de l'extraction, au moment de la génération du fichier d'extraction. Autrement dit, il n'y a pas de fichiers d'extractions différentielles.

N.B.1 : jusqu'ici, l'Agence du Numérique en Santé proposait un fichier d'extraction monotable intitulé « ExtractionMonotable\_CAT18\_ToutePopulation » consolidant les données des professionnels de santé du RPPS. **Ce fichier d'extraction, dont le périmètre des données accessibles est moindre par rapport à l'extraction « PS\_Libre\_Acces », ne sera à terme plus produit. L'ancien service sera maintenu pour la période de transition, afin que les utilisateurs existants puissent migrer sur notre nouveau service.**

## 2.3. Modalités d'accès lors de la mise en service

Les modes d'accès dépeints ci-dessous sont opérationnels depuis juin 2018.

### 2.3.1. Téléchargement via l'IHM

Cet accès est destiné aux utilisateurs qui souhaitent télécharger manuellement le fichier. Ce mode d'accès est recommandé dans le cas d'un usage occasionnel des données de l'Annuaire Santé. Pour extraire les fichiers via l'IHM, il suffit de se rendre sur le site <https://annuaire.sante.fr/>.

Les fichiers d'extractions « PS\_Libre\_Acces », « Porteurs\_CPS\_CPF » sont disponibles dans l'onglet « EXTRACTIONS EN LIBRE ACCES », avec le fichier d'extraction « ExtractionMonotable\_CAT18\_ToutePopulation »

L'extraction « Correspondance\_MSSante » est disponible dans l'onglet « EXTRACTION MSSANTE ».

### 2.3.2. Téléchargement via les URL

Les fichiers d'extraction sont accessibles sur simple appel des URL ci-dessous.

	Nom du fichier d'extraction	URL
Nouveaux fichiers d'extraction	PS_LibreAcces	<a href="https://service.annuaire.sante.fr/annuaire-sante-webservices/V300/services/extraction/PS_LibreAcces">https://service.annuaire.sante.fr/annuaire-sante-webservices/V300/services/extraction/PS_LibreAcces</a>
	Porteurs_CPS_CPF	<a href="https://service.annuaire.sante.fr/annuaire-sante-webservices/V300/services/extraction/Porteurs_CPS_CPF">https://service.annuaire.sante.fr/annuaire-sante-webservices/V300/services/extraction/Porteurs_CPS_CPF</a>
	Extraction_Correspondance_Mssante	<a href="https://service.annuaire.sante.fr/annuaire-sante-webservices/V300/services/extraction/Extraction_Correspondance_MSSante">https://service.annuaire.sante.fr/annuaire-sante-webservices/V300/services/extraction/Extraction_Correspondance_MSSante</a>
Ancien fichier d'extraction	ExtractionMonotable_CAT18_ToutePopulation	<a href="https://service.annuaire.sante.fr/annuaire-sante-webservices/V300/services/extraction/ExtractionMonoTable_CAT18_ToutePopulation">https://service.annuaire.sante.fr/annuaire-sante-webservices/V300/services/extraction/ExtractionMonoTable_CAT18_ToutePopulation</a>

Le téléchargement via les URL ci-dessus est recommandé dans le cas d'un usage fréquent des données de l'Annuaire Santé, par exemple, dans le cadre d'un téléchargement automatisé et régulier en vue d'alimenter et de tenir à jour une base de données.